

Coopération Chine-Afrique

Comment promouvoir davantage les relations sino-africaines ?

Stéphane MASSASSA
Beijing/Chine

C'est l'un des objectifs visés par une formation organisée depuis le 15 août dernier à Pékin, à l'initiative du gouvernement chinois. Des journalistes gabonais y prennent également part.

PLUSIEURS professionnels des médias gabonais prennent part, depuis le 15 août dernier, à Pékin (Chine), à un séminaire de formation élargi aux commentateurs et chroniqueurs des principaux médias des pays africains francophones. Une initiative du gouvernement chinois, laquelle s'inscrit dans le cadre de sa coopération multilatérale avec les pays africains. Elle vise essentiellement à appro-

fondir ses relations avec les pays amis d'Afrique, et à promouvoir les ressources humaines et le développement économique et social de ces pays en développement, au moyen des échanges et du partage d'expériences.

Ainsi, pendant près d'un mois, ces hommes et femmes des médias gabonais vont devoir, aux côtés de plusieurs autres confrères venus d'une vingtaine de pays du continent, revisiter l'histoire de l'ascension économique et sociale de Chine, au lendemain de sa réforme, en 1978. Réforme glorieuse, que les premiers experts chinois intervenant à ce séminaire, n'ont cessé de magnifier, depuis l'entame des travaux. Étant donné la place qu'occupe aujourd'hui leur pays, dans



Parmi les experts chinois, l'ancien ambassadeur de la Chine au Gabon, Sun Jiwen. Photo de droite : Une vue des participants à la formation.

le monde, moins de 40 ans après. Modèle devenu, la Chine entend désormais aider ses pays partenaires africains à amorcer ou poursuivre leur développement. Non seulement en leur vendant son rêve devenu réalité en moins d'un siècle, mais



également en leur apportant son appui multiforme. D'où la nécessité, à en croire les experts chinois, d'associer dans ce cheval de bataille, les hommes et femmes des médias. Ceci dit, outre les thématiques déjà évoquées telles que, "l'histoire de l'ascen-

sion économique et sociale chinoise ; l'histoire des relations sino-africaines et leurs perspectives ; l'initiative "la Ceinture et la Route" et "la communauté de destin entre la Chine et l'Afrique" ; "la communication entre la Chine et les autres pays", les béné-

ficiaires de ladite formation devront également se pencher sur la question de savoir comment ériger un pont d'échanges entre les médias sino-africains.

Le tout sera suivi de plusieurs symposiums sur, entre autres, le rôle des médias dans la contribution au développement social ; Comment utiliser les nouvelles technologies pour renforcer l'influence globale des médias ; le développement international des médias chinois.

En attendant, il faut noter que des visites dans certaines villes chinoises, ainsi que dans certaines institutions et entreprises sont prévues. Histoire de permettre aux participants à ce séminaire de cerner, au mieux, l'ampleur du miracle économique et social chinois.

Tournée interparlementaire/Département de la Dola

Les populations édifiées par leur député

Abel EYEGHE EKORE
Ndendé/Gabon

Par ailleurs, le député dudit département a effectué une tournée dans les quartiers de la commune de Ndendé. Occasion pour lui d'écouter ses hôtes sur leurs difficultés.

C'EST à la place des fêtes de Ndendé où a convergé la population venue de divers horizons, que le député du département de la Dola, Yves-Fernand Manfoumbi, a présenté et expliqué à ses électeurs les différentes lois qui ont été votées au cours de la première session ordinaire du Parlement. Une rencontre aux allures de meeting qui a clôturé le périple poli-

tique de l'élu, et qui a duré près d'une semaine.

Vice-président de la Commission des Lois, des Affaires administratives et des droits de l'Homme, Yves-Fernand Manfoumbi a présenté aux populations les textes qui ont été pris par les députés au sein de ladite commission. "Il y a eu au moins 15 lois qui ont été adoptées", a indiqué le député de la Dola. "Parmi les plus importantes, il y a eu la loi sur le pétrole, a-t-il dit. Un texte qui permettra d'améliorer et d'assainir l'environnement du secteur pétrolier et permettra aux partenaires exerçant dans ce secteur dans notre pays de le faire en toute sérénité. Il fallait donc qu'on recadre bien les choses dans ce secteur." Et de poursuivre: "Il



Un chef de quartier recevant une machine à écraser le manioc. Photo de droite : Yves Fernand Manfoumbi s'adressant à la population à la place des fêtes de Ndendé.

y a également eu des réformes sur l'organisation de la justice et de l'ordre judiciaire, afin d'améliorer le climat des affaires et inciter les hommes d'affaires à investir davantage au Gabon,



afin qu'ils exercent dans un cadre serein. Il était aussi question de la loi sur la suppression de certaines agences, pour permettre à l'État de faire des économies. L'île Mbanji n'était

pas en reste. Là aussi il a été demandé aux députés de se pencher sur la question".

Un exercice qui a duré plusieurs heures et s'est terminé tard dans la soirée. Avant de prendre congé

des populations et réagissant à certaines de leurs sollicitations, le député Yves-Fernand Manfoumbi a offert à certains quartiers deux machines à écraser le manioc, deux débroussailluses et un lot de plusieurs chaises plastiques.

Par ailleurs, le député de la Dola a fait le tour des quartiers de la commune de Ndendé. Il était question pour lui d'écouter les populations desdits faubourgs et de les rassurer quant à la volonté du gouvernement d'apporter des solutions aux difficultés qu'elles rencontrent. Yves-Fernand Manfoumbi était accompagné, lors de cette tournée, des élus locaux issus, comme lui, du Parti démocratique gabonais (PDG).

Sébé Brikolo (Okondja)

Jean-Boniface Koubangoye et Marie-Flore Ndziagna Dicka en tournée conjointe

LLIM
Libreville/Gabon

Le député du troisième siège et sa collègue du deuxième viennent de sillonner, ensemble, leurs deux circonscriptions électorales. Lesquelles réunissent tous les cinq cantons de leur département.

LES députés Jean-Boniface Alandji et Marie-Flore Ndziagna Dicka, respectivement sur les 3e et 2e sièges du département de la Sébé-Brikolo (Okondja) ont sillonné, du 11 au 14 août dernier, les cinq cantons qui constituent leurs deux circonscriptions électorales. A savoir, les cantons Lékala, Sébé-Louri et Louami-Lélama (pour le 3e siège) ; et Mouniandzi

et Lékori (pour le 2e).

Cette tournée s'est inscrite dans le cadre de la restitution des travaux parlementaires de la première session ordinaire de la treizième législature de l'Assemblée nationale. Encore appelée session des Lois, celle-ci s'est tenue du 21 février au 28 juin dernier.

Les deux parlementaires ont, au cours de leur périple, expliqué aux populations que quinze projets de lois ont été adoptés durant ces travaux. Aussi, les ont-ils édififiés sur l'intérêt et le bien-fondé desdits textes. Ils ont, entre autres, évoqué le nouveau Code des Hydrocarbures, les textes autorisant le gouvernement à contracter des emprunts auprès de certains établissements bancaires



Le député Koubangoye et sa collègue esquissant un pas de danse. Photo de droite : Les populations au passage dans la Sébé Brikolo.

dans le but de financer des projets de développement ; ainsi que le nouveau Règlement intérieur de la première Chambre du Parlement, etc. Profitant de la présence de leurs élus dans leurs fiefs respectifs, les populations



ont, au cours des exercices fructueux de questions-réponses, exprimé plusieurs préoccupations relatives à leurs conditions d'existence. Dans cette catégorie, on notera, entre autres, les problèmes de l'électrification de certains

villages par le "Grand Poubara" ; ceux de l'hydraulique villageoise ; le conflit homme-faune ; le manque de médicaments dans les structures sanitaires ; l'obsolescence des cases de santé ; le manque d'enseignants dans plusieurs

structures scolaires ; etc.

En retour, se voulant rassurants, les députés Koubangoye et Ndziagna Dicka, ont dit prendre bonne note des doléances des populations. Non sans promettre de les transmettre au gouvernement. Soulignons qu'à chaque étape, les élus ont su joindre l'utile à l'agréable. Le député Koubangoye était accompagné de son suppléant Paraffin Ayouma. Rappelons également que sa collègue est la suppléante du ministre Arnaud Calixte Engandji Alandji. Ce dernier siégeant actuellement au gouvernement, c'est donc elle qui exerce le mandat de député à l'Assemblée nationale conformément à la loi.